

# L'évaluation Formative Facteur D'amélioration Des Compétences Rédactionnelles Chez Les Élèves De L'école Publique Annexe Groupe 1B de Bamiyanga cas de la classe du CM2

**Dr ADAM LIMANE**

Assistant à la Faculté des Sciences de l'Éducation

Université de Ngaoundéré - (Cameroun)

Email : abouhawaadam79@gmail.com

## Résumé :

La présente étude exploratoire a pour objectif de montrer l'importante place qu'occupe l'évaluation formative dans l'enseignement/apprentissage en général et particulièrement dans la didactique de la langue française. Et comme échantillon et objet de notre enquête, nous avons choisi le travail avec les apprenants de la classe du CM2 de l'école publique annexe groupe 1B de Bamiyanga. Nous sommes intéressées par ce thème car nous considérons ce type d'évaluation comme facteur susceptible d'apporter la remédiation adéquate aux difficultés de nos apprenants. Une des raisons qui nous ont poussés à réfléchir sur un thème pareil c'est la constatation de la quasi-totalité des apprenants avec d'énormes difficultés à l'écrit, ce qui les conduit vers l'échec scolaire. Les résultats obtenus nous ont permis de savoir que l'exploitation des grilles d'évaluation par l'enseignant pendant le processus rédactionnel permettrait d'améliorer les compétences rédactionnelles chez les apprenants. Car leur objectif est de guider l'apprenant dans son apprentissage. L'évaluation formative occupe une place essentielle dans le processus d'enseignement /apprentissage. Elle fait partie intégrante de la démarche d'apprentissage. Pour cela, elle doit être prise comme un acte et un moyen pour la continuation des apprentissages et non comme une finalité ou une fin en soi.

**Mots clés** : évaluation formative, compétence rédactionnelle, enseignement / apprentissage.

## Introduction

L'évaluation formative est une évaluation continue. Elle intervient en cours d'apprentissage. Elle permet une régulation des démarches, et aussi de mesurer les progrès des apprenants par rapport à un objectif donné, et identifier les erreurs et les causes qui empêchent la compréhension et l'acquisition et y apporter les correctifs qui s'imposent. L'objet premier d'une évaluation formative est les erreurs commises par l'apprenant et les difficultés rencontrées. Aujourd'hui et avec les nouvelles approches en didactique l'évaluation formative occupe une place très importante dans l'enseignement/ apprentissage en général et celui de la langue française en particulier. Ce type d'évaluation a un rôle principal, non pas uniquement dans la transmission et la construction des savoirs et des connaissances mais, également dans le test et la régulation de ces dernières et cela peut se faire selon des critères bien déterminés. Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues notamment celle de la langue française. Et comme échantillon et objet de notre enquête, nous avons choisi le travail avec les apprenants de la classe du CM2 de l'école publique annexe groupe 1B de Bamiyanga. Nous sommes intéressées par ce thème car nous considérons ce type d'évaluation comme facteur susceptible d'apporter la remédiation adéquate aux difficultés de nos apprenants. Une des raisons qui nous ont poussés à réfléchir sur un thème pareil c'est la constatation de la quasi-totalité des apprenants avec d'énormes difficultés à l'écrit,

ce qui les conduit vers l'échec scolaire. Et plus loin ce manque de niveau dans cette compétence précitée, rend la tâche d'enseignement difficile aux enseignants du secondaire ; qui se trouvent contraints d'écrire les cours au tableau parce que les élèves sont incapables d'écrire les cours dictés. Et plus loin, cette baisse de niveau se manifeste par le phénomène de réticence des parents d'envoyer leurs enfants sous prétexte d'acculturation religieuse demeure un frein à la négligence de la chose éducation.

Une telle recherche viserait à répondre à la problématique suivante : En quoi L'évaluation formative permet- elle de diminuer ou de surmonter les difficultés des apprenants à l'écrit et comment favorise-t-elle la remédiation à leurs lacunes ?

Pour ces raisons, nous avons formulé l'hypothèse suivante :

L'exploitation des grilles d'évaluation par l'enseignant pendant le processus rédactionnel permettrait d'améliorer les compétences rédactionnelles chez les apprenants.

Nous essayerons alors, au fil du présent travail, de tester l'apport de l'évaluation formative au développement des compétences rédactionnelles.

Dans notre travail de recherche, nous avons opté pour une démarche descriptive analytique. Notre expérimentation s'appuiera sur l'analyse des copies et des résultats obtenus après cette analyse.

Le travail que nous allons présenter sera organisé en deux grandes parties, l'une est théorique et l'autre est pratique.

Deux grands chapitres composent la partie théorique. Le premier s'intitule : La production écrite dans l'enseignement /apprentissage, et consacré aux définitions des notions suivantes : compétence, production écrite. Le second portera sur l'apport de l'évaluation formative au développement des compétences rédactionnelles.

Quant à la partie pratique, elle sera organisée en un seul chapitre, celui-ci est réservé à l'analyse du corpus et des résultats obtenus lors de l'activité qui a été proposée aux apprenants.

## I- Le cadre théorique

### La notion de compétence :

D'abord, nous citons quelques définitions de ce concept.

Le concept désigne pour Chomsky cité par J.Paxal Simon (2008, p.19.):

La connaissance implicite qu'un sujet parlant possède sur la langue. Cette connaissance implique la faculté de comprendre et de produire à partir nombre fini de règles, l'ensemble infini des phrases [.....] Cette connaissance implique la capacité de distinguer les énoncés bien formés de ceux qui ne le sont pas, les phrases ambiguës ou les phrases inacceptables.

Marc Romainville (1998, pp. 21-27) estime qu'« une compétence est un ensemble intégré et fonctionnel de savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir, qui permettront face à une catégorie de situation de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets».

L'interprétation de cette définition permet de comprendre que la compétence est un regroupement ou un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire une tâche ou une activité de travail.

Dès 1994, Guy Le Boterf (1995), spécialiste du développement de compétences dans le monde du management et de l'entreprise, considère que : « la compétence ne réside pas dans les ressources (connaissances, capacités...) à mobiliser, mais dans la mobilisation même de ces ressources. La compétence est de l'ordre du savoir-mobiliser »

En didactique selon le Guide Méthodologique en évaluation pédagogique (2009, p.155), « une compétence est un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficace d'un ensemble de ressource. »

La compétence s'appuie sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes. Comme le mentionne :

Jacques Tardif (2003, p.37), professeur au département de pédagogie de l'université de Sherbrooke (Canada), Il considèrerait qu'« une

compétence est un savoir agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations».

### **La conception de la compétence sur le plan pédagogique :**

En pédagogie, une compétence est un ensemble de comportements d'un individu (affectifs, cognitifs et psychomoteurs) qui permettent d'exercer efficacement une activité considérée généralement comme complexe. Elle englobe des savoirs, savoir-faire et savoir-être intimement liés. Généralement, le terme de compétence est associé à celui de capacité.

Selon Meirieu (1988, p181), une compétence est un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire donné. »

Pour D'Hainaut (1988, p. 472), une compétence est « un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui permet d'exercer convenablement un rôle, une fonction ou une activité. »

Toutes les définitions proposent un contenu identique, qui suggère que :

-La compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

-un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant la résolution de problème.

### **La compétence de l'écrit :**

Tout d'abord, on doit proposer la définition de l'écrit :

Selon Isabelle GRUCA et Jean-Pierre CUQ (2002, p 178) l'écrit, dans un premier sens, ils le considèrent comme une tâche complexe « écrire, c'est réaliser une série de procédures de résolution de problèmes qu'il est quelque fois délicat de distinguer.»

La définition citée dans le dictionnaire de Jean Pierre CUQ (2003, pp 78, 79), dans son sens le plus large, par opposition à l'oral, l'écrit est : « Une manifestation particulière du langage

caractérisé, sur un support, d'une trace graphique matérialisant la langue et susceptible d'être lue. »

Quant à la compétence de l'écrit selon l'enquête des enseignants du PISA (2000), expriment la capacité de l'apprenant d'utiliser l'écrit dans des situations déterminées afin de comprendre, d'interpréter des textes écrits, de développer ses connaissances et de renforcer son autonomie dans la rédaction des écrits.

D'une autre façon, la compétence de l'écrit c'est la capacité d'application des connaissances acquises. C'est la mobilisation des ressources de connaissances par l'apprenant afin d'accomplir des tâches, résoudre des problèmes, réaliser des projets dans des circonstances et un environnement donné.

### **Qu'est-ce que produire un écrit ?**

Une réflexion rétrospective sur les différentes définitions portant sur l'écrit, nous amènes à formuler la remarque suivante : l'écrit est toujours défini par opposition à l'oral par les didacticiens, et cela nous le retrouvons clairement dans la définition de PIOLAT (1982, p.159) sur l'acte d'apprendre à écrire « Apprendre à écrire, c'est mettre en place un système de production. Différent dans ses moyens, ses contraintes et ses fonctions du système de production de l'oral ». Dans le même registre Lev Semionovitch VYGOTSKY (1985, p.159) ne manque pas de signaler que « le langage écrit est une fonction verbale tout à fait particulière, qui, dans sa structure et son mode de fonctionnement, ne se distingue pas moins du langage parlé que le langage intérieur ne se distingue du langage extériorisé ». Bernard SCHNEUWLY (1988, p.45) quant à lui la définit comme « la possibilité de représenter le langage oral par un système visuel ».

À partir de ces définitions, nous pouvons déterminer une logique à la définition de l'écrit par rapport à l'oral puisque ces derniers constituent deux codes différents d'une même langue afin d'accomplir sa principale tâche qui est la communication.

C'est de cette manière que l'activité d'écriture est définie par Jean Pierre CUQ (2003) dans son dictionnaire « ...constitue une unité

communicative dans la mesure où elle établit une relation entre le scripteur et le lecteur »

### **L'apprentissage scolaire de l'écrit**

L'apprentissage de l'écrit est un élément fondamental à l'école. Car, il est considéré comme un outil de la maîtrise progressive de l'écriture.

Cependant, l'apprentissage de l'écrit en classe ne doit pas être limité à l'application des règles grammaticales, lexicales et syntaxiques plutôt qu'à l'application des stratégies efficaces d'écriture. Puisque l'écrit scolaire est un objet d'enseignement / apprentissage aussi un objet d'une évaluation explicite.

### **Les différents types d'évaluation**

DELORME, Charles (1987) a classé et distingué les différents types d'évaluation selon leur fonction, en trois prototypes suivants :

1-Évaluation diagnostique : elle est aussi dite perspective ou pronostique, elle nous permet de prévoir les possibilités qu'un apprenant peut posséder et de mettre en place des méthodes appropriées. Elle nous sert aussi comme moyen d'orientation et de localisation des problèmes

2 -Évaluation formative : Elle sert quant à elle comme régulateur d'apprentissage et permet de faire le point sur les acquis et lacunes des apprenants, ce qui permet à l'enseignant de réajuster son cours en fonction des besoins de ses apprenants afin de leur permettre d'apprendre, de les guider vers la réalisation de leurs objectifs. C'est une démarche pédagogique qui ne fait pas l'objet d'une notation, mais plutôt un contrôle des connaissances.

3- Évaluation sommative : C'est celle qui se situe à la fin d'une action pédagogique (leçons, semestre...), elle nous donne le bilan d'une formation en le traduisant en note et certifie par conséquent l'état de cette formation. Elle est aussi dite normative ou certificative car elle est surtout pratiquée lors d'examens ou d'attestations de niveaux, pour permettre de situer un apprenant par rapport à une norme en vue d'un classement. Sa fonction essentielle donc, est de sanctionner des savoirs et des savoir-faire qui sont acquis lors d'un cursus d'étude.

### **La notion de l'évaluation formative :**

L'origine étymologique d'évaluer vient du latin Valère qui signifie "valoir", quant à l'expression d'évaluation formative a été proposée par Scriven en 1967.

Nous apporterons quelques définitions pour démontrer ce que signifie la notion d'évaluation formative.

Pour Jean Pierre Cuq (2003, p.91), la notion d'évaluation formative correspond à : « un processus d'évaluation continue visant à guider l'élève dans son travail scolaire, à situer ses difficultés pour l'aider et à lui donner les moyens pour lui permettre de progresser dans son apprentissage.»

D'après cette définition, ce type d'évaluation doit être planifié en même temps que l'enseignement, car elle permet d'identifier, de déterminer les lacunes de l'apprenant, son suivi au quotidien, et inciter l'enseignant à élaborer des dispositifs de remédiation afin d'améliorer le rendement de l'apprenant et l'aider à mieux gérer son temps.

Selon G.de Landsheere (2004/04), dans le dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation, il définit l'évaluation formative comme suit :

L'évaluation intervenant en principe au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer l'élève et le maître du degré de maîtrise atteint et éventuellement, de découvrir ou et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser.

L'évaluation formative est un processus d'évaluation continue ayant pour objet d'assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage, avec l'intention de modifier la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression ; pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des correctifs appropriés Scallon.G (1988, p 155).

En se référant à ces définitions, l'enseignant n'évalue pas l'apprenant pour le sanctionner, le classer dans un niveau définitif. L'évaluation formative est un moyen efficace qui aide

l'apprenant dans son apprentissage car elle permet de repérer les difficultés qu'il rencontre.

Enfin, l'évaluation est dite formative lorsqu'elle permet de «recueillir des informations sur les points forts et les points faibles, l'enseignant peut alors les utiliser pour l'organisation de son cours et les renvoyer aussi aux apprenants» Conseil de l'Europe (2001, p141).

### **Les caractéristiques de l'évaluation formative :**

-assurer la progression : ce qui donne tout le sens à la régulation. Il ne s'agit cependant pas de simplement observer la progression, mais bien de l'assurer. C'est une perspective qui est de l'ordre des intentions et non des faits réels.

-amélioration ou des correctifs : il s'agit du caractère observable faisant suite à l'intervention d'évaluation, ce qui lui confère le caractère formatif. Il peut s'agir de problèmes à corriger, mais il peut aussi être question d'orienter une progression vers des performances supérieures.

-aide à l'individu : l'élève est explicitement un objet de régulation.

Pour Scallon (2000, p 155), toute pratique évaluative qui ne possède pas ces caractéristiques ne saurait être qualifiée comme « formative ».

### **Les phases de l'évaluation formative :**

Les études et les recherches font apparaître un ensemble de phases fondamentales.

- Dans une perspective néo-behavioriste : le recueil d'informations, l'interprétation des informations recueillies, l'adaptation des activités pédagogiques.

- Dans une perspective cognitive : le recueil d'informations, l'interprétation des informations recueillies.

### **Les composantes de l'évaluation formative :**

Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (2008 p 6) a cité les composantes suivantes de l'évaluation formative :

1. Instauration d'une culture de classe qui encourage l'interaction et l'utilisation d'outils d'évaluation.

2. Définition d'objectifs d'apprentissage et suivi des progrès individuels des élèves vers ces objectifs.

3. Utilisation de méthodes d'enseignement variées pour répondre aux besoins diversifiés des élèves.

4. Recours à des méthodes diversifiées pour évaluer les acquis des élèves.

5. Feedback sur les performances de l'élève et adaptation de l'enseignement pour répondre aux besoins identifiés.

6. Implication active des élèves dans le processus d'apprentissage

### **Les objectifs de l'évaluation formative :**

Les objectifs de l'évaluation formative sont nombreux : ils sont centrés, soit sur l'apprenant, soit sur l'enseignant. Selon Odette Poitras-Bernier (1995 p 61) l'évaluation permet aux enseignants et aux élèves de prendre conscience de leur performance respective. Pour les enseignants, c'est l'occasion de vérifier l'efficacité de leurs stratégies d'enseignement et pour les élèves, l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

#### **1 : Pour l'apprenant :**

Un instrument de formation efficace qui aide les apprenants dans leur apprentissage:

De situer la progression par rapport à l'objectif donné, aider à apprendre, motiver l'apprenant dans son apprentissage, l'accompagner dans ses efforts, aider l'apprenant à se développer pour lui-même car elle centré sur la progression individuelle, guider l'apprenant dans son travail.

#### **2 : Pour l'enseignant :**

Améliorer les décisions relatives à l'apprenant, améliorer la qualité d'enseignement, permet à l'enseignant d'évaluer l'efficacité de sa pédagogie, vérifier l'efficacité du dispositif de formation, faciliter la régulation des séances.

#### **Comment évaluer une production écrite ?**

Nous nous servons généralement de critères de correction généraux afin d'évaluer une

production écrite et ils se présentent comme suit :

- Pertinence de la production : Ici l'apprenant utilise tous les supports dont il dispose et respecte les contraintes à utiliser.
- Cohérence de l'écrit : Nous vérifions ici la clarté et la logique du contenu, le sens et l'enchaînement des idées et des phrases.
- Correction de la langue : Ce sont les compétences morphosyntaxiques et lexicales qui sont appréciées ici.

En plus de ces trois critères, nous en citons un quatrième, celui du « perfectionnement » qui fait appel aux capacités de l'apprenant à s'exprimer, à défendre son point de vue, à fournir des exemples pertinents ou encore à synthétiser et analyser.

Au vu de ce qui précède, un apprenant n'est compétent que s'il réussit dans ces trois critères principaux, de ce fait le perfectionnement n'est pas obligatoire.

### **La procédure de l'évaluation en production écrite :**

#### **1: La consigne :**

Est un énoncé indiquant la tâche à accomplir ou le but à atteindre.

- Elle doit être précise, explicite et univoque.
- Elle doit être aussi précisée les caractéristiques du texte à produire.

Pour s'assurer de la clarté d'une consigne, il faut essayer de vérifier si elle répond aux questions : qui ? quoi ? où ? Comment ? Pourquoi ?

#### **Élaborer une liste de critères d'évaluation :**

Critère : un modèle utilisé pour une comparaison qualitative ou quantitative. C'est un élément qui permet de dire si une quantité ou qualité est présente ou non dans l'objet évalué.

Gadeau Josette et Finet Colette (1991) ont souligné «définir des critères d'évaluation c'est donc clarifier les objectifs d'apprentissage»

### **Les critères de contenu :**

- Le respect des règles de mise en texte : l'enchaînement, la clarté, la cohérence et la logique du contenu.
- Le respect de la consigne : une mauvaise lecture de la consigne peut entraîner une réponse mal cadrée.
- Le style : l'utilisation de divers éléments linguistiques (ex : synonymes, divers types de phrases) pour donner au texte une touche originale et personnelle.
- Le respect des règles de mise en texte : l'enchaînement, la clarté, la cohérence et la logique du contenu.

### **II- Cadre pratique**

Nous avons effectué notre enquête dans une école primaire : l'école publique annexe groupe 1B de Bamiyanga. Où nous avons trouvé tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de notre travail de recherche.

Créée en 2013

L'effectif est reparti comme suit :

- personnel enseignants : 10
- effectif total des élèves : 500
- nombre d'élève du CM2 : 21

#### **Public :**

Le public avec lequel j'ai mené mon expérimentation est représenté par les apprenants du cours moyen deux.

Age : 12 ans. Nombre d'élève : 21

Notre choix ne serait pas hasardeux, parce qu'ils sont dans la classe la plus élevée du cycle primaire, plus conscients et possèdent des compétences langagières par rapport aux apprenants du cours élémentaire.

#### **Corpus :**

Nous avons pris comme objet d'analyse les copies de production écrite des élèves du cours moyen deux.

La méthode utilisée :

Nous avons opté pour une méthode qui se veut dans un premier temps descriptive, puis dans un autre temps elle va s'étaler sur l'analyse des copies des apprenants.

L'expérimentation :

J'ai proposé un projet d'écriture, à travers lequel j'ai amené l'apprenant à construire progressivement une représentation de plus en plus correcte de sa production écrite.

On peut présenter le dispositif expérimental de la manière suivante :

Produit initial (Production divergente)

-Évaluation formative (avec toutes ses phases)

- Produit final (production convergente)

**La 1ère étape :**

Elle comporte :

1-Une phase de négociation : pendant laquelle l'enseignant annonce l'activité et la consigne

2-Une phase d'écriture :

a- présentation du sujet :

Donner les avantages et les inconvénients du téléphone portable.

Rédigez un texte argumentatif (en trois paragraphes) en respectant le plan élaboré (introduction, développement, conclusion)

La première étape : l'enseignant écrit le plan suivant au tableau

Introduction : définition du téléphone portable.

Développement : comment peut-on utiliser le téléphone portable ?

Conclusion : importances et inconvénients du téléphone.

La deuxième : la rédaction.

Nous avons demandé aux apprenants de rédiger un texte répondant à la consigne citée ci-dessus.

La troisième étape : l'enseignant consacre cette séance au compte rendu de l'expression écrite. Après l'observation et l'analyse des copies des apprenants, il choisit une copie comportant des

erreurs pertinentes. Il écrit le sujet au tableau et il l'analyse avec ses apprenants.

L'enseignant demande aux apprenants d'observer cette copie et de repérer les erreurs, de les analyser et de donner des propositions de correction jusqu'à ce qu'un énoncé correct soit obtenu tout en utilisant la grille de correction et sous la conduite de l'enseignant.

**La grille de correction :**

Une grille de correction est un outil d'appréciation d'un critère à travers des indicateurs précis, elle répond à un souci de standardisation de la correction.

Cette grille de correction figure dans le curriculum du cours moyen deux.

Le curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais (2018, p25)

-Adéquation de la production à la situation de communication;

-respect des règles syntaxiques et grammaticales;

-justesse de l'orthographe;

-respect des normes calligraphiques;

-utilisation d'un vocabulaire approprié à la situation de communication.

Le barème suivant est déduit selon les critères d'évaluation du le curriculum du cours moyen deux.

**L'interprétation des données**

Tout d'abord, au début d'une séance consacrée à la production écrite, il est important de faire un diagnostic des habiletés de chaque apprenant.

-Nous avons donné assez de temps aux apprenants pour réfléchir à la structure de leur texte, la première écriture consiste à faire un plan en remplissant un schéma avec les mots clés. Les interactions entre les apprenants sont favorisées et encouragées.

-Après la première activité, la tâche principale est de souligner toutes les fautes de la production écrite des apprenants.

\* Nous constatons que les apprenants ont de bonnes idées dans leurs têtes mais qu'ils ne peuvent pas bien les exprimer en écriture.

\* Et que la majorité des apprenants affrontent beaucoup de difficultés pendant l'acte de production. Telles que :

• Les difficultés au niveau de la construction de phrase, par exemple :( il nous permet de communiquer avec le person qu sont loin, sont sa detruit le cerevaux sa gante les jeune filles peparation du mentale sa tromentige le cerevaux sa deconsantre les filles ).

• Les difficultés au niveau du vocabulaire : le manque du lexique.

• Les difficultés au niveau de la conjugaison ; par exemple :(il nous sair , je veut, va se cassé, les boutons peuve).

• L'absence des signes de ponctuation.

• Les fautes d'orthographe, exemple :( le comerce, conqte banqueur, au ayeux, aparail, ecriture ).

• Les fautes syntaxiques, exemple :rétoux

• Les difficultés d'accord ; tel que :(un avancée, peut nous fait, les information, santé mental, le mauvaise, un outils, pour demandé, le portable est une téléphone).

\* Enfin, Les produits initiaux nous donneront une image des compétences des apprenants avant qu'ils commencent leur apprentissage.

La première étape, nous permet de constater que nos apprenants font beaucoup d'erreurs en écriture, donc nous postulons qu'à travers ces erreurs commises dans leurs écrits, on pourrait élaborer une grille d'évaluation afin d'encourager les apprenants à relire plusieurs fois leur écrits. Ensuite, nous avons fait une analyse des quelques copies des apprenant du cours moyen deux.

## Grille d'évaluation

| Nombres d'élèves | Critères de performance |     |        |        |      |       |       |       |       |      |      |              |
|------------------|-------------------------|-----|--------|--------|------|-------|-------|-------|-------|------|------|--------------|
|                  | intr                    | dév | conclu | consig | écri | vocab | conju | ortho | lisib | gram | prés | note globale |
| 1                | 0                       | 0   | 0      | 0      | 1    | 0,5   | 0,5   | 0,5   | 0,25  | 0,25 | 1    | 03           |
| 2                | 0                       | 1   | 0,25   |        | 1    | 0,5   | 0,5   | 1     | 1     | 1    | 1    | 06,25        |
| 3                | 0                       | 1   | 0,5    | 0,5    | 1    | 05    | 0,5   | 1     | 1     | 1    | 1    | 07           |
| 4                | 0                       | 1   | 0,5    | 0      | 1    | 0,5   | 0,5   | 1     | 1     | 0,5  | 1    | 07           |
| 5                | 0                       | 1   | 0,5    | 0,5    | 1    | 0,5   | 1     | 0,5   | 1     | 0,5  | 1    | 07,5         |
| 6                | 0,5                     | 1   | 0,5    | 0,5    | 1    | 0,5   | 1     | 1     | 1     | 0,5  | 1    | 08,5         |
| 7                | 0                       | 0,5 | 0,5    | 0,5    | 1    | 1     | 1     | 2     | 0,5   | 1    | 1    | 09           |
| 8                | 0,5                     | 4   | 2      | 0,5    | 3    | 2     | 3     | 2     | 2     | 3    | 2    | 24           |
| 9                | 0                       | 1,5 | 0,5    | 0,5    | 0,5  | 1     | 1     | 1     | 1     | 1    | 1    | 09           |
| 10               | 0                       | 1   | 2      | 0      | 1    | 1     | 1     | 1     | 1     | 1    | 1    | 10           |
| 11               | 0,5                     | 0,5 | 1,5    | 0,5    | 1    | 1     | 1     | 1     | 1     | 1    | 1    | 10           |
| 12               | 1                       | 1   | 0,5    | 0,5    | 0,5  | 2     | 1     | 1     | 1     | 1    | 1    | 10,5         |
| 13               | 1                       | 0,5 | 1      | 1      | 0,5  | 0,5   | 1     | 2     | 1     | 1    | 1    | 10,5         |
| 14               | 1                       | 1   | 1      | 1      | 0,5  | 1     | 1     | 0,5   | 1,5   | 1    | 1    | 10,5         |
| 15               | 1                       | 1   | 1      | 1      | 1    | 1     | 2     | 1     | 2     | 0,5  | 1    | 12,5         |
| 16               | 0,5                     | 0,5 | 1,5    | 2      | 1    | 1     | 2     | 2     | 2     | 2,5  | 1    | 15           |
| 17               | 1,5                     | 2   | 1      | 2      | 1    | 1     | 1,5   | 2     | 2     | 2    | 1    | 17           |
| 18               | 1                       | 2   | 1      | 2      | 1    | 2     | 1,5   | 2     | 2     | 1,5  | 1,5  | 17,5         |
| 19               | 1,5                     | 2   | 1,5    | 2      | 2    | 2     | 2     | 1,5   | 2     | 2    | 1    | 19,5         |
| 20               | 2                       | 2   | 1,5    | 2      | 2    | 1,5   | 2     | 2     | 2     | 2    | 1,5  | 20,5         |
| 21               | 2                       | 2,5 | 1,5    | 2      | 1,5  | 2     | 2     | 2     | 2     | 1,5  | 2    | 21           |

## Barème

Introduction : 3 points - développement : 4points – conclusion : 3points - écriture: 3points - la consigne : 2points – lisibilité : 2points – orthographe : 3points conjugaison : 3points – grammaire : 3points - vocabulaire : 3points - la présentation : 1point, total : 30 points.

La séance consacrée au compte rendu est un moment très important au plan de l'évaluation. Elle permet d'exploiter les erreurs et les insuffisances pour en faire des moyens d'apprentissage. Par la suite, elle permet de former les apprenants à s'auto-corriger, à s'auto-évaluer et à réécrire.

À notre sens, le compte rendu est également une activité qui donne sens à l'écriture scolaire. Pour cela, il doit consacrer un temps suffisant à une phase de repérage, de formulation et d'explication par l'apprenant de ses propres erreurs et faire plus d'efforts pour examiner la nature et la cause de ses erreurs .

Quant à l'enseignant, l'analyse des erreurs lui permet d'y remédier et de vérifier les résultats attendus ainsi que l'acquisition des compétences.

Pour conclure, La correction des erreurs a des effets positifs pour l'enseignant, l'apprenant et le processus d'apprentissage.

La séance consacrée au compte rendu favorise une démarche interactive en donnant la possibilité d'un dialogue (apprenant-enseignant / apprenant-apprenant) riche, très positif, et très efficace. Elle favorise également l'auto-évaluation. Une séance de compte rendu bien conçue (par le professeur) permet à l'apprenant de prendre conscience de ses difficultés, de ses erreurs, et le pousse vers l'autonomie.

## Les commentaires :

D'après cette expérimentation et les résultats obtenus, nous avons remarqué que :

-La mise à disposition de liste des critères permet aux apprenants d'opérer certaines modifications et un retour réfléchi sur la 1ère version

-De ce fait, la mise en œuvre des critères d'évaluation de l'écrit se trouve être un passage obligé qui pourrait contribuer à améliorer leurs compétences rédactionnelles.

-La qualité des critères d'évaluation aide les apprenants à améliorer la qualité de leurs productions écrites initiales, et facilite la construction d'une meilleure représentation, car elle leur permet d'avoir une idée plus claire du texte à produire.

-La grille d'évaluation permet de rendre compte de la qualité de production de l'apprenant. Elle est un dispositif qui garantit une évaluation efficace des écrits des apprenants.

- L'exploitation des grilles d'évaluations participe à diminuer les fautes commises par les apprenants du cours moyen deux.

Enfin, L'analyse des copies des apprenants nous a permis de constater une progression dans leurs écrits.

## Les résultats :

En guise de conclusion, nous avons obtenus les résultats suivants :

-L'évaluation formative s'efforce toujours à améliorer les apprentissages, par conséquent, elle est une partie fondamentale dans le processus d'enseignement/apprentissage.

-L'évaluation formative permet, en cours d'apprentissage, de constater la progression de l'apprenant dans le développement de ses compétences.

-Elle permet à l'apprenant, tout d'abord, d'être actif et de participer directement à son apprentissage et d'apporter les régulations indispensables à travers l'utilisation d'une grille

d'évaluation. -L'enseignant incite implicitement à un retour réflexif sur la tâche car il n'attend pas que le travail pratique soit terminé pour le corriger, au contraire ce retour réflexif permet d'améliorer la qualité du produit final. - L'évaluation formative, permettant une régulation de processus d'apprentissage, elle permet à l'apprenant de se positionner véritablement comme l'acteur de son apprentissage.

-Elle constitue un enjeu majeur pour l'amélioration des compétences rédactionnelles conduisant vers l'autonomie nécessaire à l'apprentissage de l'écrit.

## Conclusion

L'évaluation apparaît, aujourd'hui, comme un élément incontournable pour répondre aux finalités assignées au système éducatif notamment la lutte contre l'échec scolaire. Notre ancrage historique a mis en évidence que l'évaluation n'a pas toujours été utilisée dans cette perspective. À l'origine, l'évaluation servait essentiellement à certifier un niveau de compétences et à hiérarchiser les élèves les uns par rapport aux autres. Actuellement, l'évaluation dépasse cette visée « sommative » pour revêtir des fonctions beaucoup plus favorables aux apprentissages. Tout au long de notre travail de recherche, nous avons essayé d'atteindre notre objectif qui est de démontrer que l'évaluation formative est un moyen efficace qui peut réellement aider les apprenants dans leur apprentissage car elle suit leur progression, repère les difficultés qu'ils rencontrent afin d'envisager une adaptation des activités d'apprentissage.

## BIBLIOGRAPHIE

1- Centre pour la recherche et l'innovation, Évaluer les apprentissages / Évaluation formative, 2008 p 6.

Dans la première partie, nous avons proposé des éléments de définitions tels que : la notion de compétence, la production écrite, la pédagogie de l'écrit...etc.

La deuxième partie, nous l'avons réservé à l'évaluation formative qui est notre pivot de recherche, et son apport à l'amélioration des compétences rédactionnelles.

Le volet pratique, nous l'avons consacré à un projet d'écriture réalisé dans une classe de CM2, nous avons appliqué la méthode analytique suivie d'une interprétation des copies des apprenants, et nous avons essayé de créer un lien direct et continu entre les apprenants et les erreurs qu'ils commettent, pour qu'ils s'habituent à prendre en charge leur apprentissage dont ils doivent se sentir responsables. Les résultats obtenus nous ont permis de répondre à la problématique formulée au départ et de confirmer l'hypothèse émise que nous avons énoncée comme suit : l'exploitation des grilles d'évaluation par l'enseignant pendant le processus rédactionnel permettrait d'améliorer les compétences rédactionnelles chez les apprenants. Car leur objectif est de guider l'apprenant dans son apprentissage.

Pour conclure, évaluer n'est pas noter comme on le croit trop souvent. L'évaluation formative occupe une place essentielle dans le processus d'enseignement /apprentissage. Elle fait partie intégrante de la démarche d'apprentissage. Pour cela, elle doit être prise comme un acte et un moyen pour la continuation des apprentissages et non comme une finalité ou une fin en soi.

2-Conseil de l'Europe, Cadre européen commun de référence pour les langues, Didier, Paris, 2001, p141

3-CUQ, J, Pierre, Cours de didactique du français langues étrangères et secondes, PUG Paris, 2003, p.91

- 4- CUQ, Jean-Pierre, « Dictionnaire de didactique du français L E et L S », coll., Asdifle, Clé international, Paris, 2003, pp 78, 79.
- 5 -CUQ, Jean Pierre (2003): Dictionnaire de Français Langue Etrangère et Seconde, CLE International
- 6-Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais niveau 3: cycle des approfondissements (cm1-cm2) 2018 p25
- 7-DELORME, Charles (1987): L'évaluation en question, ESF éditeur , 2ème ed, France.
- 8-D'Hainaut L., Des fins aux objectifs de l'éducation, 5ème éd, Labor,
- 9-GRUCA, Isabelle et CUQ, Jean-Pierre, « Cours de didactique du français LE et LS », Coll.FLE, Presse universitaire de Grenoble, 2002, p 178.
- 10-Guide Méthodologique en évaluation pédagogique, 2009, p.155.  
Bruxelles,1988, p. 472
- 11 - G. Le Boterf, De la compétence : essai sur un attracteur étrange, les éditions d'organisation, Paris, 1995.
- 12-Jacques Tardif, Définition présentée par conférence du 27 avril 2006 à l'université de Sherbrooke « L'évaluation des compétences : de la nécessité de documenter un parcours de formation ».2003, p.37.
- 13-M.HANA, dir.J.Paxal SIMON, La comptine autre moyen de l'enseignement /apprentissage de français langue étrangère, "université de Constantine" ,2007/2008, p.19.
- 14-M. Romainville G. Bernaerdt, Ch. Delory, A. Genard, A. Leroy, L. Paquay, B. Rey, Jl. Wolfs. « Réformes : à ceux qui s'interrogent sur les compétences et leur évaluation ». Forum pédagogie, 1998, pp. 21-27
- 15- Meirieu Ph., Op.cit, p. 181.
- 16-SCHNEUWLY, Bernard (1988): le langage écrit chez l'enfant, Paris Ed : Delachaux&Niestlé, p.45.
- 17 -Scallon.G, L'évaluation formative des apprentissages : Les presses de l'université Laval, Québec, p 155.
- 18- Odette Poitras-Bernier, les effets de l'évaluation formative et des facteurs attributionnels sur la réussite scolaire, rouyn-Norande Quebec, 1995 p 61
- 19- OECD, Learners for Life: Student Approaches to Learning: Results from PISA 2000, OECD, Paris.
- 20-PIOLAT, Annie (1982): L'écrit et l'oral comme système de production verbale. Thèse de 3ème cycle Université de Provence, Aix-En-Provence, p.159
- 21- Scallon l'évaluation formative. De Boeck Université, édition 2000 p155
- 22-VYGOTSKY, Lev Semionovitch (1985): Pensée et langage, Paris, Ed. Sociales, p.159.
- 23-www.dijon.iufm.fr /doc/ mémoire/mem2004/04\_03STA00094.